

ASSEMBLEE GENERALE 2021 DE LA CORATERIE MEDIEVALE DU BUGEY
LE SAMEDI 15 JANVIER 2022

TENUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ; 16 pouvoirs - 14 présents donc 30 participants - le quorum est atteint

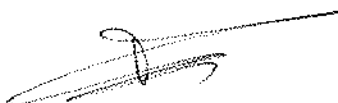
A - rapport moral de l'année 2021

- l'association a, comme tout le monde, subi la situation sanitaire. Difficile de prévoir des animations dans de telles conditions surtout que nos ateliers (danse, théâtre, couture..) ne pouvaient plus fonctionner. Par ailleurs, le pass sanitaire a privé certains (qui l'on fait en leur âme et conscience) de toutes activités communes.
- La création de la nouvelle association au sein de la SCIC a forcément déstabilisé le fonctionnement de notre Coraterie et ses adhérents.....
- de fait, (comme cela nous l'avait déjà été refusé l'année dernière !!) nous n'avons pu pratiquer au cours de l'année nos séances danses médiévales intra muros que nous avons proposé (1 samedi après midi par mois), ni même des interventions d'impro théâtrales.
- Cette année, la SCIC a été obligée de revoir ses statuts mais aussi la composition des membres du CA, et suite à l'AG de juillet 2021, le juriste a souligné l'impossibilité pour un membre du CA de cumuler 2 représentations, telle que Jeremy Decreuse qui est membre du CA à titre personnel et au titre de la représentation de notre Coraterie (votée en AG 2019). Nous avons donc statué en bureau d'octobre pour régulariser la situation et Florence Teulade-Camus est depuis mandatée pour cette représentation. J'ai donc assuré 2 CA depuis ce changement et je peux mieux ressentir la situation "d'inexistence" de la Coratere dans la vie de la SCIC !!!
- une adhésion 2021 sur l'année blanche 2020 - nous avons 60 adhérents reconduits. (132 en 2019 - la perte s'explique par la reprise de gestion des bénévoles intra muros par la SCIC en 2020 puis par AD 1347 en 2021)
- Notre Coraterie se recentre donc sur son activité culturelle médiévale sans limitation géographique tout en pouvant explorer tous les domaines qui lui semble intéressant à développer pour faire découvrir cette grande époque. Montcornelles restant un point d'étape dans notre parcours et nous permettant de nous appuyer sur son développement pour valoriser et faire connaître notre territoire.

B - Rapport d'activités de l'année 2021

l'atelier danse :

L'atelier « danse » a pu reprendre en extérieur dès le mois de juin sous le préau de Corcelles



Des répétitions ont été proposées au camping de Champdor pendant l'été A l'automne, un espace fermé a été trouvé pour accueillir l'activité à la salle des anciens de Corcelles - mais des participants ne pourront pas venir car non vaccinés

Nous remercions la commune de Champdor-Corcelles de nous avoir accueilli chaleureusement

la fête médiévale de Montcornelles :

Nous avons participé à la fête de Montcornelles suite à l'invitation de la taverne des bâtisseurs - une partie des danseurs de l'association a pu venir (répartis sur les 2 jours) afin d'animer le temps convivial du repas.

L'association y a mis aussi son stand pour présentation de son activité

Nous remercions Régis Navarro de nous avoir contacté et mis à disposition son infrastructure.

l'atelier "écriture" :

faisant suite à la demande d'un adhérent, un petit groupe s'est constitué pour travailler sur un texte -

l'activité se veut être le préambule de textes tant pour le chant que pour le théâtre.....projet en cours d'étude

l'atelier "déco - couture et bricoles" :

Nous avons acheté 2 vite-abris et les avons "médiévalisés" pour avoir des stands disponibles pour nos participations à diverses manifestations

Merci à Evelyne pour sa réactivité et ses mains adroites.

la ripaille d'automne :

Nous n'avons pas maintenue la « ripailles - vente de galettes » prévue en octobre 2021 : pour des raisons sanitaires mais aussi au vu des résultats des années précédentes qui n'ont pas été valorisante - si ce n'est la participation de quelques membres de l'association pour très peu de vente en dehors des membres de l'association !!!



la formule "ripailles - veillées" était peut-être plus attractive...à revoir ?

C- Bilan financier 2021 :

CHARGES	2021	2020		PRODUITS	2021	2020
adhésion CSC 2020 + 2021	100	0		cotisations	120	852
ass MMA	131.00	129.00		dons	0	110
Jimdo (site)	212.0	0				
achat matériel (tonnelles)	149.98	258.05				
tissus fournitures costumes	0	47.50				
remise en état tentes	0	239.01				
frais bancaire	4.00	0				
divers	0	29.20				
tartes	0	510.61		tartes	0	968.60
veillées	0	0		veillées	0	0
	596.98	1213.67	- 476.98		120	1930.6

avoirs disponibles : compte bancaire => 2231.99 €

caisse => 1372.10 €

vote du bilan : validé à l'unanimité

D - Election des nouveaux membres pour le bureau de la Coraterie

préambule : nous nous trouvons face à une situation problématique de conflit d'intérêt sur des activités concurrentielles pour certains membres du futur bureau de la Coraterie : en effet, l'association AD 1347, qui reprend une partie de nos objectifs, a été créée cette année pour "couvrir", entre autre, les bénévoles intra muros de la SCIC - cette activité devait être mise en place au sein de notre association par convention et en créant une section spécifique intra muros à la SCIC. Jérémy Decreuse avait été posté comme coprésident pour pouvoir avoir toute délégation pour effectuer ce travail. Il se trouve que Mr Decreuse a accepté la négociation de la majorité du CA de la SCIC et de son président pour créer une nouvelle association "AD 1347" dont il est le président !!!

par ailleurs, notre membre cooptée depuis 2020 - agnes blanc fait partie est elle aussi du bureau de AD 1347.

Nous demandons réponse aux candidats sortant s'ils veulent renouveler leur mandat ?

Ces 2 derniers répondent qu'ils ne renouvellent pas leur mandat.

Les candidats qui se présentent à l'élection au bureau :

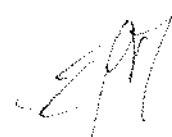
- Agnes Blanc, cooptée en 2020, n'a put être élue en 2021 du fait de l'AG faite en non présentielle - elle demande à intégrer le bureau mais ne veut pas de responsabilité - la proposition faite d'intervenir en tant que relai entre AD 1747 et nous lui convient.
- Evelyne Gourmand-Mestre, ancienne élue du bureau, actuellement responsable de l'atelier danse et co-animatrice de l'atelier déco...
- Régis Navarro, fondateur de l'association et du projet Montcornelles - propriétaire de la taverne des bâtisseurs.

Résultat des votes :

Régis Navarro élu avec 23 voix - (5 abstentions et 2 contre)

Evelyne Gourmand-Mestre élue avec 26 voix - (2 abstentions et 2 contre)

Agnes Blanc élue avec 15 voix - (7 abstentions et 6 contre)



En fin de vote, afin d'établir le nouveau bureau, Jérémy Decreuse porteur du pouvoir de Solenne Toracillas nous informe que cette dernière est démissionnaire de son mandat au sein du bureau - information actée par l'assemblée

De même, E le Charbonnier, nous informe qu'il démissionne de son mandat actuel au sein du bureau.

composition du bureau pour 2022 :

les membres élus se réunissent pour se distribuer leur fonction réciproque.

Florence Teulade-Camus => présidente

Simone Besson => trésorerie

Régis Navarro => secrétaire

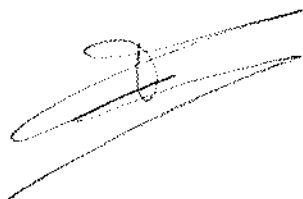
Evelyne Gourmand mestre => vice présidente

Agnes BLANC => secrétaire adj

la tenue de l'assemblée est clôturée à 14h58.

la présidente :

F. Teulade-Camus



le trésorier :

S. Besson



la vice Présidente :

E. Gourmand-Mestre

